

Des assouplissements «essentiels» pour les restaurants

COVID-19. Dans l'attente de décisions du Conseil fédéral, les chambres de commerce de Genève et Fribourg veulent au minimum un pas pour les restaurants.

Justine Fleury

De nombreuses voix se font entendre dans l'expectative d'une conférence de presse du Conseil fédéral ce mercredi, date à laquelle il prévoyait d'évaluer les prochaines étapes de déconfinement. Et le nombre de cas de coronavirus reste au cœur des discussions, donnant notamment lieu à des échanges entre l'Union patronale et Economiesuisse.

Ce lundi matin, l'Union suisse des arts et métiers (Usam) a pour sa part exigé «la fin immédiate» des restrictions d'activités économiques et sociales. D'après la faitière, une logique de «protection ciblée», basée sur le dépistage, la vaccination, le traçage des contacts et la mise en place de concepts de protection devrait permettre la réouverture de tous les secteurs.

«Les mesures ne suivent pas»

Du côté des **chambres de commerce et d'industrie** des cantons de Fribourg (CCIF) et de **Genève (CCIG)**, les attentes sont plus modérées. Philippe Gumy, conseiller économique de la CCIF, aspire en priorité à l'ouverture des restaurants et à la fin du travail à distance



keystone

Restrictions. Un potentiel compromis sur une ouverture des terrasses ne convainc pas tout le monde.

obligatoire. «On a toujours dit qu'il fallait suivre la situation dans les hôpitaux. Celle-ci est gérable et pourtant les mesures ne suivent pas en conséquence», s'étonne-t-il. Et d'appeler à plus de cohérence de la part des autorités, en rappelant qu'il est autorisé de manger dans les cafétérias d'entreprises, mais pas dans les autres restaurants.

A Genève, **Vincent Subilia, directeur de la CCIG**, reste prudent face à la situation sanitaire. «Nous considérons que la situation globale s'améliore même si elle est encore

fragile. A ce stade, il nous paraît indispensable, pour des raisons économiques, mais aussi psychologiques et sociales, de prévoir un certain nombre d'assouplissements de la part du Conseil fédéral. Dans cette optique, l'ouverture des terrasses des restaurants nous paraît essentielle», avance-t-il, comme première étape de déconfinement. Mais ce potentiel compromis d'une ouverture des terrasses ne convainc pas tout le monde. A Fribourg, Philippe Gumy voit un compromis bancal. En premier lieu parce que

beaucoup d'établissements n'en possèdent pas, mais aussi tout simplement parce que la météo fribourgeoise, souvent incertaine, pourrait mettre les restaurateurs dans l'embarras: «Vous commandez à manger et il se met à pleuvoir, que faites-vous avec la nourriture préparée?», questionne-t-il.

Au restaurant en sécurité

Une ouverture tributaire de la météo est aussi déplorée par GastroSuisse, en raison d'un risque financier «très élevé». Contacté par L'Agefi, la faitière exige une ouverture totale: «L'efficacité des concepts de protection a déjà été confirmée par l'OFSP dans le passé et a également été démontrée ces derniers mois dans l'exploitation des hôtels-restau-

rants. Les visiteurs du restaurant, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur, sont donc en sécurité.»

Une volonté d'assouplissement des mesures est en tout cas très attendue au-delà des secteurs les plus touchés. D'après une étude de la CCIF, publiée en mars et menée auprès de 321 entreprises fribourgeoises, la situation économique globale est une cause de préoccupation pour 75% des entreprises sondées. Début 2020, elle ne l'était que pour 48% des entreprises. Dans ce cadre, la branche de l'hôtellerie et des restaurants ne représentait que 2% des sondés. Philippe Gumy rappelle aussi que l'événementiel est très peu représenté dans le canton de Fribourg. ■

Les critères ne sont pas remplis

Quatre des cinq critères fixés par le Conseil fédéral pour assouplir les mesures de lutte contre le coronavirus ne sont pas remplis. «L'occupation des soins intensifs doit être inférieure à 250. C'est le cas», a expliqué Virginie Masseur, cheffe de la section contrôle des infections de l'OFSP, lundi devant les médias. En revanche,

«l'incidence sur 14 jours devrait être inférieure à 220. Elle est à 296.» La moyenne sur sept jours des nouvelles hospitalisations est, elle, supérieure à 45. Celle des décès est de 7,8, alors qu'elle devrait être inférieure à 6,3. Et le taux de reproduction (1,14) est aussi supérieur à la limite fixée à 1. (ats)